



Municipalité de
Saint-Roch-de-Richelieu

PROJET D'ORDRE DU JOUR

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 14 DÉCEMBRE 2021

À 19 h 30
À la Mairie
1111, rue du Parc
Saint-Roch-de-Richelieu

1. MOMENT DE RÉFLEXION
2. OUVERTURE DE LA SÉANCE
3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 4.1. Gestion financière
 - 4.1.1. Prévisions budgétaires
 - 4.1.1.1. Présentation
 - 4.1.1.2. Adoption
 - 4.1.2. Programme triennal des immobilisations PTI 2022-2023-2024 - Adoption
5. PÉRIODE DE QUESTIONS
6. LEVÉE DE LA SÉANCE